



CONSEIL SCOLAIRE  
CATHOLIQUE  
DE DISTRICT DES  
**GRANDES  
RIVIÈRES**

---

## Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

# PROCÈS-VERBAL

---

Le 25 septembre 2013

10h30

Siège social, Timmins, édifice A , salle du Conseil

### PRÉSENCES :

Représentants-es des  
travailleurs-es :

André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard  
Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls  
Denise Lavigne, S.C.F.P. – Siège Social Timmins  
Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S. André Cary – Kapuskasing  
Isabelle Proulx, A.E.F.O. – É.C. St-Louis, Hearst  
Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. - Hearst  
Lucie Loranger, F.E.E.S.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois  
Falls, coprésidence  
Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake

Représentants-es du Conseil : Carol Mackey, É.C. Ste-Croix, Haileybury  
Claude Beaulac, Point de service – New Liskeard  
Lucie Hatton, Siège social – Timmins  
Pierre Therrien, Point de service – Kapuskasing  
Steve Guertin, É.S.C. Ste-Marie, New Liskeard, coprésidence  
Tricia Papineau, É.S.C. Cité des Jeunes, Kapuskasing

Personne-ressource : Karine Lafrenière, Siège social - Timmins

Secrétaire : Céline B. Lacroix – Point de service de Hearst

ABSENCES : Anne Vinet-Roy, A.E.F.O. – É.S.C. Thériault

Ouverture de la réunion à 10h30

1. Prière récitée par Steve Guertin  
Rencontre présidée par Steve Guertin

Pierre Therrien prend la relève du poste de Superviseur de l'entretien et responsable du dossier de santé et sécurité. Un tour de table est fait pour se présenter.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté / avec ajouts :

- Stationnement à l'école St-Louis, Hearst (Isabelle Proulx)
- Premiers soins
- Procédure pour l'amiante – ordre du Ministère – Karine Lafrenière va faire le suivi

Proposée par Jean-Noël Frigo  
Appuyée par Richard Limoges

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 5 juin 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Lucie Hatton  
Appuyée par Lucie Loranger

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 5 juin 2013 :**

Steve Guertin avait fait une demande pour l'installation d'un signal lumineux « beacon » dans un atelier pour un enseignant malentendant dans son école. Cette demande fut approuvée par le CMSST.

5. **Liste révisée des membres du comité mixte:**

On fait circuler la liste afin de s'assurer d'avoir les bonnes coordonnées de tous les membres.

6. **Communiqués:**

Septembre – Céline B. Lacroix

Octobre – Lucie Loranger

Novembre – Glissades et chutes – répéter

Décembre – Trouver l'erreur - Pierre Therrien

7. **Élection des coprésidences:**

Que Steve Guertin soit nommé à la coprésidence. M. Guertin accepte la nomination.

Proposée par Lucie Hatton  
Appuyée par Carole Mackey

Adoptée

Nomination du représentant-e des employé-es :  
 Que Lucie Loranger soit nommée à la coprésidence. Mme Loranger accepte la nomination.  
 Proposée par Arold Fortin  
 Appuyée par Diane Potvin-Carrière Adoptée

8. **Révision de la politique #3104 :**

Cette politique doit être révisée à chaque année et doit être affichée sur le tableau de Santé et sécurité ainsi que sur le site web du conseil.

Proposée par Jean-Noël Frigo  
 Appuyée par Arold Fortin

9. **Rapports d'accident au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 août 2013, il y a eu au total deux (2) accidents.

Syndicats	membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u>	cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u>	Accidents, incidents <u>reliés à la violence</u>
AEFO	0	0	2
FÉESO	0	0	
SCFP	1	1	
Suppléance – AEFO	0	0	
Suppléance – FÉESO	1	0	
Suppléance – SCFP	0	0	

Le CMSST est en mesure de faire l'achat de l'équipement de protection pour le personnel qui accompagne un élève ayant des troubles de comportement. Guy Catellier avait fait part de ceci lors d'une rencontre précédente et avait fait le commentaire qu'il n'avait reçu aucune demande à ce jour. Pierre Therrien réitère le même commentaire.

Quelles sont les démarches qui sont entreprises suite à un rapport de violence faite à un-e enseignant-e, aide-enseignant-e, une direction ou à d'autres élèves par un élève. Le CMSST lance une invitation à Colinda Morin-Secord pour savoir ce qui est mis en place suite à ce rapport.

10. **La compensation de temps – Arold Fortin :**

Lorsque le travailleur désigné accepte le poste, il consent à faire les inspections mensuelles et ce durant leurs heures de travail.

Diner 12h35  
 Retour à 13h05

11. **Quelles sont nos priorités pour l'année 2013-2014 :**

1. Rapports d'inspections mensuelles du lieu de travail - Créer un sous-comité pour revoir les rapports soumis afin de s'assurer que tous les lieux de travail soumettent leur rapport fidèlement et pour identifier les problèmes récurrents. Une colonne devrait être ajoutée pour inscrire le nombre de fois que le problème est rapporté.

**RECOMMANDATION**

Le CMSST recommande de former un sous-comité pour vérifier les rapports d'inspections mensuelles de lieu de travail et que ce sous-comité se rencontre deux (2) fois par année. Une rencontre est prévue à la mi-novembre et la seconde à la mi-avril.

Le comité sera formé de Pierre Therrien, Carol Mackey (région sud), Lucie Loranger (région centre), Richard Limoges (région sud), Tricia Papineau (région nord) et Claude Beaulac.

Proposée par Lucie Loranger

Appuyer par Diane Potvin-Carrière

Adoptée

2. Mesures administratives
3. Les étapes à suivre suite à des comportements violents faits aux membres du personnel dans nos écoles. C'est-à-dire, une fois que le rapport de violence est complété, quelles sont les prochaines étapes qui suivent pour adresser le problème.

12. **Mesures administratives – Approbation de Karine pour la distribution dans les écoles**

Plusieurs mesures administratives sont à l'ébauche présentement. Le CMSST aimerait que ces mesures administratives soient approuvées et mises sur le site web du CSCDGR. Karine Lafrenière va nous faire parvenir la liste des mesures administratives à venir.

13. **Autres sujets à discuter**

Stationnement à St-Louis, Hearst – Isabelle Proulx

Le membre du personnel qui se stationne à l'aréna ne sera pas indemnisé s'il se blesse sur le terrain de l'aréna. Cela ne sera pas considéré comme un accident de travail car l'incident n'est pas arrivé sur le terrain du C.S.C. district des Grandes Rivières. La solution serait de se stationner dans la cour de l'ancien PS de Hearst.

Premiers soins – Lucie Loranger


Lucie demande si un cours de premiers soins sera offert dans nos écoles car on doit avoir une personne certifiée dans chaque lieu de travail. Pierre Therrien enverra un message aux directions les avisant qu'un cours de premiers soins sera offert sous peu et qu'une personne par lieu de travail pourra y assister. Les directions seront encouragées de lancer l'invitation à tous les membres de leur personnel afin de savoir qui serait intéressé de suivre le cours. À sa discrétion, la direction pourra choisir le membre du personnel qui assistera à la formation pour représenter son école.

14. Prochaine rencontre - le mercredi 4 décembre 2013

15. Levée de la séance à 2h

Proposée par Arold Fortin  
Appuyée par André Gauthier

Adoptée

  
Date

  
Steve Guertin, coprésidence

  
Lucie Loranger, coprésidence